

Règles de transition Master en socioéconomie 2023-2024

Les étudiant-es qui commencent le master en septembre 2023 suivent le nouveau plan d'études intitulé « 2023 Maîtrise universitaire en socioéconomie ».

Les étudiant-es en cours d'études au semestre de printemps 2023 restent sur leur plan d'études intitulé « Maîtrise universitaire en socioéconomie (Ancien plan) ».

Ces règles de transitions ont été approuvées par le Collège des professeurs de la Faculté en date du 25 avril 2023 et par le Conseil participatif de la Faculté en date du 28 avril 2023.